

Echanges et Cessions d'Immeubles Forestiers (ECIF) : un aménagement foncier sans frais de notaire

INVITATION

Réunion d'information en salle

Mercredi 14 juin 2023 à 18h30

À la Maison des Services et de Dynamisation du Territoire
(anciennement atelier intercommunal)
Rue du Climont 67220 NEUVE- EGLISE

Dans l'objectif de résorber le micro-parcellaire et d'agrandir la taille des unités de gestion pour garantir la gestion durable des forêts, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a lancé en 2019 un dispositif nommé ECIF (Echanges et Cessions d'Immeubles Forestiers), une **procédure d'échange et de cession de petites parcelles forestières** (moins de 1,5 ha). Les transactions sont effectuées par un acte sous seing privé rédigé par la CeA, **sans frais pour les propriétaires vendeurs/acquéreurs**.

Le Centre National de la Propriétaire Forestière Grand Est, en partenariat avec l'Association Forestière de la Vallée de Villé, vous invite à (re)découvrir ce dispositif à travers une réunion d'information à destination de tous les propriétaires forestiers.

Avec le soutien de



Au programme de cette réunion :

- *Présentation du dispositif ECIF et de ses objectifs*
- *Les conditions d'éligibilité pour bénéficiaire du dispositif*
- *Les principales étapes pour le montage d'un dossier*
- *Engagements des propriétaires*
- *Bilan du dispositif ECIF depuis son lancement en 2019*

Cette réunion, animée par Alexandre FRAUENFELDER, technicien au CNPF du Bas-Rhin, est gratuite et ouverte à tou.te.s.

Inscription souhaitée avant le lundi 12 juin.

Par mail : alexandre.frauenfelder@cnpf.fr ou par téléphone : 06.71.57.65.36

Comment venir ?



Maison des Services et de Dynamisation du Territoire
(anciennement atelier intercommunal)
Rue du Climont 67220 NEUVE-EGLISE

